



Pourriez vous m'aider svp !!! merci :-)

Par **jimmy59119_old**, le **26/05/2007** à **15:52**

Bonjour à tous,

- Excusez moi de vous déranger, je me permets de vous mettre ce messl car j'aimerais avoir des informations voir même des conseils si possible.

Je vous explique la situation, j'ai acheté au mois de mars, un disque dure externe Lacie de 500GO à Auchant, nous sommes en fin mai donc à peine 3 mois après, et le disque dure ne fonctionne plus.

Etant dans l'informatique, j'ai fait tout ce que l'on peut faire, tout au moins à mon niveau pour faire une première analyse et voir si je pouvais faire quelque chose malheureusement sans succès; de ce fait je l'ai rapporté au

"Service Après Vente" qui vont me le garder 3 semaines !!!

Seulement voila, moi je l'utilise personnellement mais aussi essentiellement à des fins professionnelles et j'ai des engagements avec des clients que je peux faire repousser mais je ne peux pas me permettre de perdre mes données !!!

La personne qui m'a reçu, m'a dit qu'il risquerait de faire une restauration, soit autrement dit perdre tout; ou voir même échanger le disque dure !!! Honnêtement, cela m'est égale qui me change mon disque dure mais je tiens absolument à récupérer mes données, et j'aimerais savoir comment faire !!!

En résumé :

le disque dure et sous garantie 1ans fournisseur je l'ai acheté à Auchant.

il est tombé en panne à peine 3 mois après avec une utilisation plutôt régulière et minucieuse.

après analyse, le disque dure tourne bien il est reconnue par l'ordinateur mais impossible

d'accès.

Apparemment c'est un défaut de composants donc de fabrication, il n'est donc pas normal, que je perde mes données (car il faut que je dise aussi que c'est le dixième disque dur avec la même marque, que j'ai ce problème et que l'on veut me changer le disque mais pas me récupérer mes données, ce n'est pas normal si encore j'étais en tort, j'aurais pas mais bon la non !!! Ce n'est pas le cas, je suis limite maniaque donc... je fais très attention).

- de plus, ils prennent mon disque dur pendant 3 semaines (bon la à la limite c'est la procédure ok) mais bon, en attendant moi je perds du temps dans mon travail, et en +, on me dit qu'ils ne me restitueront pas mon disque dur avec mes données alors que je n'y suis pour rien, c'est leur matériel qu'ils me vendent qui à un défaut de fabrication et c'est moi qui doit payer les pots cassés ce n'est pas normale; en plus c'est le dixième donc non la, je ne laisse pas passer, j'en ai marre et j'aimerais savoir ce que peut...

Par **jimmy59119_old**, le **26/05/2007** à **15:55**

suite !!!

- de plus, ils prennent mon disque dur pendant 3 semaines (bon la à la limite c'est la procédure ok) mais bon, en attendant moi je perds du temps dans mon travail, et en +, on me dit qu'ils ne me restitueront pas mon disque dur avec mes données alors que je n'y suis pour rien, c'est leur matériel qu'ils me vendent qui à un défaut de fabrication et c'est moi qui doit payer les pots cassés ce n'est pas normale; en plus c'est le dixième donc non la, je ne laisse pas passer, j'en ai marre et j'aimerais savoir ce que je peux faire car la il y a de l'abus !!!

Donc voilà, la pour le moment il est en SAV mais bon , je sais déjà ce qu'ils vont me dire car j'ai déjà eu le tour, seulement voilà cette fois-ci, je ne veux et ne peux pas perdre mes données et veut absolument les récupérer que se soit sur un autre disque dur ou sur celui qui était en panne.

Maintenant, j'aimerais savoir ce que je peux faire, savoir qui est en cause, à qui je dois m'en prendre à Auchant ou au fournisseur !!!? Et donc, comment procéder car j'avoue ne pas savoir quoi faire !!!

Voilà je vous remercie d'avance, d'avoir pris un peu de votre temps en espérant avoir été limpide !!! j'attends vos réponses !!!

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:11**

Bonjour.

Euh..Je ne comprends pas trop ce que vous voulez en fait..

Si ils ne peuvent pas récupérer vos données, je ne vois pas vraiment comment on pourrait les y contraindre vous comprenez.

Si en revanche, ils ont les moyens matériels de les récupérer alors vous pouvez toujours tenter de leur expliquer en quoi le contenu du disque est important.

Cdt.

Par **jimmy59119_old**, le **27/05/2007 à 18:52**

bonjour merci d'avoir répondu, donc pour répondre à la question, oui ils peuvent récupérer les données j'explique apparemment c'est un défaut de fabrication, d'un composant du disque dure, mais le disque en lui même la ou il y a mes données ; lui n'a rien il fonctionne très bien donc ils ont 2 solutions pour me récupérer les données avec leurs matos à eux !!! Soit, les transférer dans un autre disque dure ou soit passer le disque dure en chambre blanche pour récupérer les données. Seulement cela coûte très cher environ 1000 euros donc ils ne veulent pas faire les frais, et veulent me l'échanger et perdre mes données sans rien dire !!!!! je leur ai dit qu'il était important mais perso eux il s'en foute royalement donc moi j'veux pas laisser passer ça , ce n'est pas normal alors j'avais r'avoir un autre disque dure il si il y a encore un défaut j'ai encore perdre mes données, non mais c'est pas logique ils vendent avec une garantis etc... et ils n'en font rien sauf l'échanger !!!! Donc je veux savoir ce que je peux faire pour qu'ils me récupèrent les données car ils le peuvent mais ils vont devoir payer et sans que j'ai des frais en plus !!!!! et savoir à qui je dois m'adresser !!!!! Auchant ou le fournisseur !???